

## PECC: résultats attendus dans le cadre de la subvention

\*Fiche obligatoire

\*\*Fiche obligatoire à choix

### Liste d'indicateurs pour le suivi des mesures dans le cadre du PECC

Chaque commune est libre de définir ses propres indicateurs de suivi, en fonction des informations à disposition au sein de la commune.

Les indicateurs en **gras** sont ceux qu'il est recommandé de suivre.

Version du 1er avril 2025

Thème	N°	Titre de l'action	Résultats attendus dans le cadre de la subvention	Mandat spécifique	Soutien financier cantonal	Propositions indicateurs (méthodologie de collecte > Tableau de suivi xls)
Transversal	1	Mettre en place <b>une commission</b> de l'énergie, du climat et/ou de la durabilité	<b>Réaliser l'action suivante:</b> - Créer la commission / proposer sa création (règlement) au Conseil communal / général	non	non	<b># de séances de commission</b> <b># de préavis passés par la commission</b>
	2	Créer un <b>fonds</b> pour l'énergie, le climat et/ou la durabilité	<b>Réaliser l'action suivante:</b> - Proposer la création d'un fonds (règlement) au Conseil communal / général ou proposer un renforcement d'un fonds existant (modification du règlement)	non	non	<b>% du fonds consommé</b> <b># de demandes entrantes pour une subvention</b>
	3	<b>Former</b> les élu-e-s et le personnel communal	<b>Réaliser les actions suivantes:</b> - Suivre le cours de base (au minimum une personne formée) - Suivre les modules spécifiques (au minimum une personne formée pour chaque fiche obligatoire)	non	non	<b># de jours de formation par employé.e.s et municipaux.ales par an</b> <b># de municipaux.ales / employé.e.s formés par année</b> <b># de formations différentes réalisées par les employé.e.s par an</b> <b># de formations réalisées par les municipaux.ales par an</b>
	4	Favoriser <b>l'engagement et la participation</b> de la population*	<b>Réaliser les actions suivantes:</b> - Réaliser une action impliquant la population durant la phase d'élaboration du PECC - Réaliser au moins une action annuelle impliquant la population, en lien avec les actions retenues	éventuel	non	<b># d'ateliers organisés en lien avec le PECC</b> <b># total de participant.e.s par évènement en moyenne</b> <b># de citoyen.ne.s qui connaissent l'existence du PECC</b>
	5	<b>Acheter</b> de manière sobre en carbone	<b>Réaliser les actions suivantes:</b> - Réaliser un état des lieux sommaire des achats courants et plus importants planifiés - Fixer les principes de base, les objectifs et les critères d'achat principaux - Prioriser et réaliser au moins deux nouvelles actions proposées par la fiche	non	non	<b>% des dépenses pour des achats de seconde main dans le mobilier et l'IT</b> <b>% véhicules et machines électriques dans les véhicules et machines communaux</b> <b>% des dépenses pour des produits avec des écolabels indépendants pour toutes les catégories d'achat</b> <b>% dépenses publiques faites sur le territoire communal et/ou cantonal pour toutes les catégories d'achat</b>
	6	Réduire, réutiliser et recycler les <b>déchets</b>	<b>Réaliser les actions suivantes:</b> - Réaliser au moins trois nouvelles actions proposées par la fiche (à confirmer selon ampleur et difficulté) - Communiquer la démarche à vos habitant-e-s	non	non	<b>kg de déchets incinérables par habitant.e</b> <b>% de collecte séparée par rapport aux déchets totaux</b> <b># de communications ou initiatives pour la réutilisation, le réemploi, la promotion du local</b> <b># de participant.es aux événements</b>
	7	Organiser et accueillir des <b>manifestations responsables</b>	<b>Réaliser au moins deux actions parmi les suivantes :</b> - Organiser au moins une manifestation communale en utilisant l'outil KITmanif - Promouvoir l'utilisation de KITmanif auprès des sociétés locales - Modifier des conditions de subvention des manifestations soutenues par la Commune	non	non	<b># de communications et initiatives pour mettre en avant KITmanif ou des bonnes pratiques pour les événements</b> <b># de fiches Kit manif utilisées dans les manifestations organisées par la commune</b> <b># de signatures de la charte durabilité dans les manifestations (si existante)</b>
	8	Rénover et <b>construire de manière durable</b> les bâtiments publics	- Intégrer des critères de durabilité dans les cahiers des charges des appels d'offre pour tous les projets de rénovation et construction, en s'inspirant des ecoDevis (ECOBAU) - Utiliser Sméo pour tous les projets majeurs de construction	oui	non	<b>% d'appels d'offre incluant un ou plusieurs critères de construction durable</b> <b>% de projets évalués via un outil de durabilité</b> <b>% de nouveaux bâtiments ou de projets de rénovation certifiés avec un label de construction durable</b> <b># communications ou initiatives pour la construction durable auprès de la population et des professionnel.le.s</b> <b>% de produits utilisés de provenance Suisse</b>
	9	Promouvoir une <b>alimentation</b> locale et durable	<b>Réaliser au moins trois actions parmi deux des trois axes suivants :</b> 1. Restauration collective durable 2. Promotion des circuits-courts 3. Sensibilisation de la population	éventuel	non	<b>% des dépenses pour achats alimentaires locaux (&lt; 100km) dans la restauration collective</b> <b>% de repas carnivores distribués par semaine dans la restauration collective</b> <b># de communications et initiatives pour mettre en avant l'alimentation durable</b>

Energie et Mobilité	10	Assurer la <b>conformité énergétique</b> et encourager l'efficacité énergétique <b>des bâtiments privés</b>	<b>Réaliser les actions suivantes:</b> - Définir la procédure de contrôle de la conformité énergétique dans le cadre de l'octroi du permis de construire et d'habiter/utiliser, en choisissant la solution la plus appropriée parmi les trois options proposées par la fiche - Contrôler les dossiers énergie et une partie des chantiers de la commune - Participer à la formation « Assurer conformité et efficacité énergétiques des bâtiments privés » (employé-e communal-e ou mandataire) <b>Ou/et</b> Définir au moins une mesure d'encouragement pour favoriser l'assainissement des bâtiments privés, l'exemplarité des constructions nouvelles ou le recours aux énergies renouvelables	éventuel	non	<b>% de chantiers contrôlés</b> <b>% des permis de construire avec dossiers énergie contrôlés</b> <b>% d'énergie thermique renouvelable pour le chauffage des bâtiments</b> <b>% de bâtiments sans rénovation récente et construit avant 2000</b> # communications à la population pour sensibiliser à l'efficacité et sobriété énergétique % de bâtiments en classe F et G du CECB
	11	Assurer l'exemplarité des communes dans la <b>conception et l'exploitation</b> de leurs bâtiments**	<b>Réaliser les actions suivantes :</b> - Mettre en place un suivi énergétique pour au moins 50% des bâtiments communaux chauffés - Réaliser l'analyse énergétique CECB+ d'au moins 30% des bâtiments communaux construits avant 2000 - Etablir un plan d'assainissement des bâtiments communaux et y prévoir les budgets nécessaires	oui	oui	<b># de bâtiments communaux suivis en terme de consommation et de production</b> <b>% de bâtiments communaux construits avant 2000 ayant fait l'objet d'un CECB+</b> % de consommation énergétique renouvelable pour les bâtiments communaux kWh/SRE (m2 de surface chauffée) consommés pour les bâtiments communaux % de bâtiments communaux en classes CECB B, C ou D
	12	Réduire la consommation de <b>l'éclairage public</b>	<b>Réaliser les actions suivantes:</b> - Prioriser et réaliser au moins une nouvelle action proposée par la fiche	éventuel	oui	<b>kWh consommés par habitant.e pour l'éclairage public</b> <b>kWh consommés par km de routes et places éclairées hors routes cantonales</b> # de communications à la population pour sensibiliser à l'éclairage public, commercial et privé

	13	Planifier l' <b>approvisionnement</b> en énergie du territoire communal**	<b>Réaliser l'action suivante:</b> - Mandater un bureau spécialisé pour la réalisation de l'étude - Adresser au Canton une demande de subvention avant la signature du mandat - Réaliser l'étude et la faire valider par la Municipalité	oui	oui	
	14	Développer les <b>réseaux de chaleur</b> d'origine renouvelable	<b>Réaliser les actions suivantes :</b> - Réaliser une étude de faisabilité (en faisant au préalable une demande de subvention) - Réaliser un appel à projets (marchés publics) - Informer la population du projet	oui	oui	% de bâtiments raccordés à un chauffage à distance alimenté majoritairement par de l'énergie renouvelable # MWh produits par le chauffage à distance (sans pertes réseau) % de renouvelable dans la production du CAD % du CAD dans consommation totale
	15	Développer la production d'électricité <b>photovoltaïque</b>	<b>Réaliser les actions suivantes :</b> - Analyser le potentiel solaire de la commune en consultant le cadastre du potentiel solaire - Choisir au moins une nouvelle action parmi les trois proposées par la fiche: appel d'offre groupé pour propriétaires privés; équipement des bâtiments communaux; subvention communale - Mettre en oeuvre la ou les actions retenues (à confirmer selon ampleur et difficultés)	éventuel	non	# MWh d'électricité photovoltaïque produits sur le territoire par habitant.e m2 de panneaux photovoltaïques et thermiques sur les bâtiments communaux % du potentiel théorique communal atteint # de communications à la population sur ce sujet (atelier, article ou autres)
	16	Sécuriser et améliorer les infrastructures pour les <b>piétons et les vélos</b>	<b>Réaliser les actions suivantes :</b> - Etablir un diagnostic sommaire des besoins d'amélioration du réseau piétonnier et cyclable - Réaliser au moins trois actions (une par an) parmi celles proposées par la fiche (à confirmer selon ampleur et difficulté)	éventuel	oui	# de m linéaires de pistes et bandes cyclables # de m linéaires de rue en zone 20km/h ou 30km/h # de places de stationnement vélo dans la commune # de bancs aménagés # bornes publiques pour véhicules électriques

engagements climatiques	17	Renforcer la <b>biodiversité</b> pour accompagner les changements climatiques*	<b>Réaliser au moins trois des actions suivantes :</b> 1. Former au moins une personne à la protection du patrimoine arboré, à l'inventaire des arbres remarquables ou à la gestion des espaces verts (par exemple cours CEP) 2. Planter dans l'espace bâti au minimum 10 arbres d'essences majeures en pleine terre ou 5 arbres dans des zones minérales identifiées comme îlot de chaleur (fosse de plantation min. 15m3) 3. Transformer au moins une surface minérale ou un massif de plantes horticoles en surface verte pérenne 4. Ajouter au moins une disposition pour promouvoir la biodiversité et conserver un quota minimal de surfaces vertes dans les règlements de constructions ou d'aménagement 5. Réaliser annuellement une action de communication ou de sensibilisation pour la population en lien avec les enjeux liés à la préservation de la biodiversité dans l'espace bâti 6. Réaliser l'inventaire des arbres remarquables d'importance cantonale 7. Convertir 2'500 m2 (un demi terrain de foot) de surface verte en prairie fleurie	éventuel	oui	# de communications et initiatives pour la biodiversité # d'arbres plantés m2 transformés en prairie fleurie sur les terrains communaux # d'employé.e.s formé.e.s chaque année sur la biodiversité
	18	Identifier et lutter contre les <b>espèces exotiques envahissantes</b>	<b>Réaliser au moins trois des actions suivantes :</b> - Former au moins une personne à la gestion des organismes exotiques envahissants (par exemple cours CEP) et désigner une personne responsable au sein de la commune - Mettre en place des actions de lutte contre les organismes exotiques envahissants sur les surfaces propriétés communales et saisir les néophytes sur Infoflora - Adhérer à la charte des talus de route - Conduire une action de communication auprès de la population	éventuel	non	# d'employé.e.s formé.e.s dans la dernière année # d'actions de lutte et surface concernée (m2 ou ha) # de communications et initiatives pour sensibiliser la population aux EEE # d'EEE différentes identifiées sur le territoire dans l'année
	19	Gérer les <b>cours d'eau</b> en tenant compte des changements climatiques	<b>Réaliser les actions suivantes :</b> <i>En fonction de la situation de la commune:</i> - Débuter, poursuivre ou finaliser la définition et la transcription des Espaces réservés aux eaux (ERE) dans les plans d'aménagements communaux <i>Au choix:</i> - Aménagement des cours d'eau: Identifier les tronçons prioritaires à aménager et réaliser les études de faisabilité pour les tronçons prioritaires - Gestion des cours d'eau: définir un plan de gestion des cours d'eau	oui	oui	A venir

20	Prévenir et gérer les <b>dangers naturels</b>	<p><b>Réaliser les actions suivantes :</b></p> <p><u>Prévention</u>  <i>En fonction de la situation de la commune:</i>  - Débuter, poursuivre ou finaliser la mise à jour du plan d'affectation communal, sur la base des cartes de dangers mises à disposition par le Canton  - Compléter l'analyse de risques et des déficits de protection, sur la base de l'analyse de première intention mise à disposition par le Canton (contacter l'UDN pour obtenir les informations nécessaires)  - Planifier ou réaliser les ouvrages de protection (selon besoin)</p> <p><u>Intervention</u>  - Former au moins 2 personnes à la gestion de crise  - Réaliser le(s) plan(s) d'intervention pertinent(s) au vu de la situation dans la commune (contacter le SSCM pour obtenir les informations nécessaires)</p> <p><u>Communication</u>  - Réaliser au minimum une action de sensibilisation de la population</p>	oui	oui	<p><b># de personnes formées dans la dernière année (conseillers.ères locaux et/ou employé.e.s)</b>  <b># de fiches de risques réalisées ou mises à jour dans la dernière année</b>  # de bâtiment en zone de danger (élevé ou moyen)</p>
21	Protéger la <b>santé</b> des habitants des atteintes dues à la canicule	<p><b>Réaliser les 4 actions suivantes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaborer/actualiser le plan canicule communal</li> <li>- Elaborer/actualiser avant chaque été la liste de la population à risque</li> <li>- Elaborer/actualiser un concept de visiteurs communautaires</li> <li>- Réaliser au moins 1 action de prévention/sensibilisation</li> </ul>	non	non	<p><b># de visiteurs communautaires formés par habitant.e</b>  <b># de communications pour sensibiliser au plan canicule</b>  # de personnes sur la liste de la population à risque</p>
22	Protéger les <b>sols</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser au moins 3 nouvelles actions proposées par la fiche dont une action impliquant un changement de pratique au niveau communal</li> <li>- Communiquer la démarche à la population</li> </ul>	non	oui	<p># de contrôles de chantier intégrant la protection des sols (ex. terrassements en conditions humides, reconstitution des sols des espaces verts, etc.)  # de dispositions intégrant un indice minimal de verdure, de couverture arborée, de pleine terre dans le règlement des constructions  m2 de sols régénérés ou de sols de pleine terre perméables recréés  # mesures pour lutter contre l'érosion des sols  # de mesures d'entretien des espaces verts modifiées (ex. paillage, entretien différencié, suppression des PPh, etc.)</p>